

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
Immeuble du Centre de Commerce International d'Abidjan CCIA – Bureau 12M – Rue
Jean Paul II Plateau 01 - BP 1387 Abidjan 01 Cote D'Ivoire – Tel. +225 20 26 2642

NOM DU PROJET

**Promotion de l'investissement intra-Africain et renforcement des capacités de
petites et moyennes entreprises**

ACTIVITE

**Renforcement des capacités des PME pour le respect des normes internationales
de qualité sur les produits agricoles et agro-produits transformés, opérant dans
les secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie aux niveaux régional et
international**

1. La Banque africaine de développement invite des consultants individuels qualifiés pour exprimer leur intérêt pour la mission suivante: renforcement des capacités d'accès au crédit et au financement aux niveaux régional et international de petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans les secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie.
2. Le but de la mission est de fournir un appui technique et opérationnel au département du NEPAD, de l'Intégration régionale et du Commerce de la Banque pour la mise en œuvre du projet sur la promotion des investissements intra-africains et le renforcement des capacités des PME.
3. Le consultant travaillera sous la responsabilité générale du chef de la division Intégration régionale et commerce (ONRI.2) et la supervision de l'économiste, spécialiste en chef de l'intégration régionale, gestionnaire du projet (ONRI.2), sur une base quotidienne. Les services à fournir en vertu de la cession comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:
 - (i) Sensibiliser l'échantillon de PME sélectionnées sur le rôle et l'importance des normes de qualité et des normes pour la promotion des exportations de produits agricoles et agro-industriels.
 - (ii) Améliorer le niveau de conformité de l'échantillon de PME sélectionnées aux normes internationales de qualité (Global Gap, HACCP, BIO ...).

(iii) Accompagner l'échantillon de PME sélectionnées pour l'obtention de certificats sur les normes internationales.

(iv) Pour la norme HACCP :

1. Mener un audit des PME sélectionnées quant à leur état de préparation à la mise en conformité et respect des règles et normes internationales de qualité ;
2. Appuyer la mise en œuvre de l'HACCP au niveau des PME sélectionnées par rapport à un système de Qualité et de Sécurité des aliments suivant les principes du HACCP ;
3. Assister à l'identification et l'analyse des risques et dangers des points critiques de l'entreprise ;
4. Elaborer et appliquer des procédures de traçabilité de produit ;
5. Développer un Plan, ainsi qu'un manuel HACCP;
6. Appuyer la vérification interne des entreprises ;
7. Réaliser la vérification des documentations des PME avant la certification ;
8. Réaliser la formation de l'équipe de mise en œuvre, incluant le Responsable de Qualité.
9. Réaliser des ateliers de sensibilisation pour les PME sélectionnées sur les besoins et l'importance de satisfaire les règles et normes de qualité internationales ;
10. Élaborer des manuels de travail et l'élaboration des outils des normes de qualité internationales et le processus de certification;
11. Renforcement de la capacité des PME sélectionnées dans leur préparation à la certification.

Principaux résultats attendus :

Les principaux produits livrables du Consultant sont :

1. L'élaboration d'un Plan HACCP ;
2. L'élaboration d'un manuel/Tool-Kit sur les normes et standards les plus utilisés (Global Gap, HACCP, Commerce Equitable, Normes Japonaises, Normes des Emirats Arabes, etc.)
3. Accompagnement des entreprises sélectionnées pour leurs certifications.

(v) Pour la norme BIO /ORGANIQUE :

1. Réaliser un diagnostic du système de production des PME sélectionnées par rapport aux règlements européens de la production végétale (règlements CE 834/2007, 889/2008, 1235/2008) ;
2. Elaborer un plan d'action de mise à niveau et de conversion de la production conventionnelle en production biologique/organique ;
3. Elaborer un calendrier de travail pour le processus de mise en oeuvre ;
4. Former les opérateurs et le personnel sur la transformation bio/organique ;
5. Réaliser le contrôle interne des entreprises avant leur certification ;
6. Mettre en place un système de contrôle et d'actions correctives et préventives ;
7. Réaliser les actions de formation du personnel concerné des PME sélectionnées.

Principaux résultats attendus :

Les principaux produits livrables du Consultant sont :

1. L'élaboration d'un Plan bio/organique ;
2. L'élaboration d'un manuel de procédures ;
3. L'accompagnement des PME sélectionnées pour leurs certifications.

(vi) Pour le référentiel GLOBAL GAP :

1. Réaliser un diagnostic du système qualité et du système de production selon le référentiel Global Gap ;
2. Elaborer un plan d'action et un calendrier de travail ;
3. Mettre en place le système documentation et de procédures ;
4. Entreprendre l'audit interne des entreprises avant leurs certifications ;
5. Aider l'entreprise à se mettre en conformité avec les règles ;
6. Réaliser les actions de formation auprès du personnel clé.

Principaux résultats attendus :

Les principaux produits livrables du Consultant sont:

1. L'élaboration d'un Plan d'action précis ;
2. L'élaboration d'un manuel de procédures ;
3. L'accompagnement des PME sélectionnées pour leurs certifications.

4. Qualifications et expérience

Le consultant retenu devra posséder les qualifications ci-après:

- (i) Etre titulaire d'au moins une maîtrise en agronomie, normes de qualité, microbiologie, chimie industrielle ou dans des domaines connexes.
- (ii) Un minimum de dix (10) années d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes de qualité et de sécurité dans le secteur de l'agroalimentaire, acquise dans un bureau national/international des normes ou dans un laboratoire de standards.
- (iii) Disposer d'une expérience professionnelle pertinente sur les questions relatives au renforcement des capacités pour le respect des normes internationales de qualité et de normes sur les produits agricoles et agro-produits transformés des PME opérant dans les secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie aux niveaux régional et international ;
- (iv) Une expérience professionnelle dans l'audit des entreprises pour la mise à niveau pour la normalisation.
- (v) Une bonne connaissance des obstacles aux échanges commerciaux, notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires et les barrières techniques au commerce.
- (vi) Une bonne connaissance des normes de qualité (Japon, U.A.E, Afrique du Sud, Europe, etc.) dans le secteur de l'agroalimentaire.
- (vii) Etre dynamique, avoir le sens de l'innovation, des capacités d'adaptation et de compétences interpersonnelles dans des environnements multiculturels;
- (viii) Avoir des capacités à travailler de façon autonome dans un environnement de travail relativement stressant;
- (ix) Maîtriser une des deux langues de travail de la Banque (Français ou anglais) et avoir des connaissances de base de l'autre langue;
- (x) Avoir des compétences dans l'utilisation des logiciels standards utilisés par la Banque (Word, Excel, Access, PowerPoint, etc.) ;
- (xi) Etre ressortissant d'un des pays membres de la Banque.

5. La Division de l'intégration régionale et du commerce (ONRI.2) invite les consultants individuels à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations sur leurs qualifications et expérience démontrant leur capacité à entreprendre cette consultation (CV, expérience dans des missions similaires, etc.).
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement d'une liste restreinte et la procédure de sélection seront en conformité avec les règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants. Veuillez noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de la Banque de l'inclure sur la liste restreinte.
7. La durée estimée des services est de 3 mois renouvelables, le cas échéant, et la date de prise de fonction est estimée au **15 mai 2015**.
8. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse ci-dessous pendant les heures de travail de la Banque: de 08:00 à 17:00 heures, heure locale (Abidjan).
9. Les manifestations d'intérêt doivent être communiquées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 mai 2016 à 17:00 heures, heure locale (Abidjan) et porter en particulier la mention "*Renforcement des capacités des PME pour le respect des normes internationales de qualité sur les produits agricoles et agro-produits transformés, opérant dans les secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie aux niveaux régional et international*".
10. À l'attention de:

Gabriel Mougani

Economiste, Spécialiste en Chef de l'intégration régionale

Banque africaine de développement

Département NEPAD, Intégration régionale & Commerce (ONRI)

Immeuble du Centre de Commerce International d'Abidjan CCIA – Bureau 12M –
Rue Jean Paul II Plateau 01 - BP 1387 Abidjan 01 Cote D'Ivoire

Email: g.mougani@afdb.org et copier : e.baiden@afdb.org